

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

**ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2015**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC., qui comprennent le bilan au 31 mars 2015 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons issus de la campagne de financement dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, du résultat net, de l'actif à court terme et de l'actif net.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2015 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Roy Desrochers Lambert SENCRL ¹
Société de comptables professionnels agréés

Victoriaville,
le 16 juin 2015

¹ Joël Minville, CPA auditeur, CA

Roy Desrochers Lambert SENCRL est une entité juridique distincte et indépendante qui n'est pas associée ni mandataire des autres entités membres du Groupe RDL.

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars

	2015	2014
	(12 mois)	(3 mois)
PRODUITS		
Campagne de financement	1 387 267 \$	387 577 \$
Transfert de fonds provenant de d'autres organismes Centraide	2 120	534
Transfert de fonds à d'autres organismes Centraide	<u>(43 313)</u>	<u>(15 658)</u>
Produits bruts de la campagne	1 346 074	372 453
Dons irrécouvrables	<u>(36 234)</u>	<u>-</u>
	1 309 840	372 453
Autres produits :		
Commandites	1 400	-
Intérêts	2 069	401
Location	<u>4 200</u>	<u>-</u>
	7 669	401
	1 317 509	372 854
CHARGES		
Attribution des fonds (annexe A)	893 991	8 310
Charges relatives à la collecte de fonds (annexe B)	117 537	24 100
Programmes Centraide (annexe C)	115 257	44 878
Frais d'administration (annexe D)	<u>136 319</u>	<u>31 486</u>
	1 263 104	108 774
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	54 405 \$	264 080 \$

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars

	2015			2014	
	(12 mois)			(3 mois)	
	Affecté (note 3)	Investi en immobi- lisations corporelles et actifs incorporels	Non affecté	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	152 179 \$	234 937 \$	266 104 \$	653 220 \$	389 140 \$
Excédent des produits sur les charges	(6 945)	(21 118)	82 468	54 405	264 080
Affectation interne	250 000	-	(250 000)	-	-
SOLDE À LA FIN	395 234 \$	213 819 \$	98 572 \$	707 625 \$	653 220 \$

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Bilan

Au 31 mars

2015

2014

ACTIF**ACTIF À COURT TERME**

Trésorerie	453 830 \$	411 357 \$
Débiteurs (note 4)	55 103	48 657
Frais payés d'avance	2 991	3 044

511 924 463 058**IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)****210 068** 225 154**ACTIFS INCORPORELS (note 6)****3 751** 9 783

725 743 \$ 697 995 \$**PASSIF****PASSIF À COURT TERME**

Créditeurs (note 7)	18 118 \$	44 775 \$
---------------------	-----------	-----------

ACTIF NET**ACTIF NET AFFECTÉ** 395 234 152 179**ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET
ACTIFS INCORPORELS****213 819** 234 937**ACTIF NET NON AFFECTÉ****98 572** 266 104

707 625 653 220

725 743 \$ 697 995 \$

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.**Flux de trésorerie****Pour l'exercice clos le 31 mars**

	2015	2014
	(12 mois)	(3 mois)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	54 405 \$	264 080 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	15 086	3 772
Amortissement des actifs incorporels	<u>6 032</u>	<u>1 508</u>
	75 523	269 360
<hr/>		
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs	(6 446)	109 986
Frais payés d'avance	53	-
Créditeurs	<u>(26 657)</u>	<u>(202 467)</u>
	(33 050)	(92 481)
	42 473	176 879
<hr/>		
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(3 256)
<hr/>		
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	42 473	173 623
TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>411 357</u>	<u>237 734</u>
TRÉSORERIE À LA FIN	453 830 \$	411 357 \$

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est, par conséquent, exempté des impôts sur le revenu. Il est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et a pour objectif de recueillir des fonds pour le support financier d'organismes bénévoles et communautaires.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

L'organisme a décidé d'appliquer les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du manuel de CPA Canada en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date du bilan ainsi que sur les postes de produits et de charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Ventilation des charges

L'organisme répartit ses frais à deux secteurs de fonctionnement : les charges relatives à la collecte de fonds et les programmes Centraide. Les frais de gestion et d'administration générale qui n'appartiennent précisément ni à l'un ni à l'autre de ces secteurs sont considérés comme des charges administratives et sont attribués aux secteurs de fonctionnement en se fondant sur des estimés définis par la direction. Ces estimés sont établis en fonction de la répartition du temps de travail estimé par le personnel habituellement engagé dans les opérations de l'organisme.

Les frais de gestion et d'administration générale sont ventilés selon la clé de répartition suivante :

- les salaires et charges sociales : au prorata des heures travaillées pour chaque programme et chaque fonds;
- les frais d'assemblée des « Centraide-du-Québec » : 60 % pour les charges relatives à la collecte de fonds et 40 % pour les programmes Centraide.

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction au résultat net de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

	Méthodes d'amortis- sement	Durées/ Taux
Bâtiments	Linéaire	40 ans
Enseigne	Linéaire	20 ans
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale relative aux charges d'exploitation est comptabilisée en déduction de celles-ci.

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs incorporels

Les actifs incorporels ayant une durée de vie utile limitée sont comptabilisés au coût et sont amortis sur leur durée de vie utile comme suit :

	Méthode d'amortis- sement	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services dans les diverses sections de l'organisme. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. AFFECTATIONS INTERNES

L'actif net affecté aux organismes incluait un legs de 36 945 \$ reçu en 2011 qui a été affecté aux campagnes de financement selon la politique et procédures d'acceptation des dons. Le solde de ce legs est à 0 \$ au 31 mars 2015.

De plus, l'organisme a affecté aux organismes un montant global de 295 234 \$, dont un montant de 150 000 \$ affecté au cours de l'exercice .

Au 31 mars 2015, l'organisme a aussi affecté un montant de 100 000 \$ aux fins de la recherche et développement.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015

4. DÉBITEURS

	2015	2014
Donateurs	54 090 \$	47 702 \$
Taxe de vente et taxe sur les produits et services	1 013	955
	55 103 \$	48 657 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2015	2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	18 000 \$	-	18 000 \$	18 000 \$
Bâtiments	264 406	88 270	176 136	185 816
Enseigne	1 893	1 270	623	718
Matériel informatique	51 243	38 181	13 062	17 773
Mobilier de bureau	42 447	40 200	2 247	2 847
	377 989 \$	167 921 \$	210 068 \$	225 154 \$

6. ACTIFS INCORPORELS

			2015	2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	18 095 \$	14 344 \$	3 751 \$	9 783 \$

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015

7. CRÉDITEURS

	2015	2014
Fournisseurs	3 311 \$	14 462 \$
Attribution des fonds	-	9 320
Salaires et charges sociales	14 807	15 693
Frais courus	-	5 300
	<u>18 118 \$</u>	<u>44 775 \$</u>

8. RISQUES FINANCIERS

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créditeurs. La direction estime que l'organisme possède ou générera les liquidités nécessaires pour rencontrer ses engagements.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Ainsi, l'organisme est exposé à une concentration de crédit relativement à ses comptes clients. Au 31 mars 2015, une somme de 47 476 \$ est à recevoir d'un client.

9. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2014 ont été reclassés afin de rendre la présentation conforme avec celle adoptée en 2015.

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Renseignements complémentaires
Pour l'exercice clos le 31 mars

	2015	2014
	(12 mois)	(3 mois)

ANNEXE A ATTRIBUTION DES FONDS

Fonds communautaires	742 500 \$	- \$
Fonds entraide	114 366	(1 250)
Fonds spéciaux	25 500	9 320
Autres fonds	<u>11 625</u>	<u>240</u>
	<u>893 991 \$</u>	<u>8 310 \$</u>

ANNEXE B CHARGES RELATIVES À LA COLLECTE DE FONDS

Salaires et charges sociales	53 713 \$	8 629 \$
Activités spéciales et événements	6 219	425
Matériel et autres frais de communications	8 431	1 195
Publicité et promotion	959	2 371
Publipostage	6 279	302
Services professionnels	<u>4 215</u>	<u>-</u>
	79 816	12 922
Répartition des frais de gestion et d'administration générale (annexe D)	<u>37 721</u>	<u>11 178</u>
	<u>117 537 \$</u>	<u>24 100 \$</u>

ANNEXE C PROGRAMMES CENTRAIDE

Cotisations Centraide du Canada	12 236 \$	5 519 \$
Délégués sociaux et réseau d'entraidents	17 062	5 806
Établissement des besoins communautaires	<u>17 858</u>	<u>15 566</u>
	47 156	26 891
Répartition des frais de gestion et d'administration générale (annexe D)	<u>68 101</u>	<u>17 987</u>
	<u>115 257 \$</u>	<u>44 878 \$</u>

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.**Renseignements complémentaires
Pour l'exercice clos le 31 mars**

	2015	2014
	(12 mois)	(3 mois)
ANNEXE D FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales (nettes de l'aide gouvernementale de 7 115 \$, 2014, 0 \$)	158 429 \$	40 426 \$
Assemblée des « Centraide-du-Québec »	2 281	545
Assurances	3 925	699
Communications	4 591	1 013
Énergie	5 321	1 308
Entretien et réparations	15 393	3 563
Fournitures de bureau	5 545	1 347
Frais bancaires	1 095	445
Frais du conseil d'administration	2 678	725
Services professionnels (nets de l'aide gouvernementale de 7 350 \$, 2014, 0 \$)	18 701	5 300
Taxes et permis	3 064	-
Amortissement des immobilisations corporelles	15 086	3 772
Amortissement des actifs incorporels	6 032	1 508
	242 141	60 651
Répartition des frais de gestion et d'administration générale	(105 822)	(29 165)
	136 319 \$	31 486 \$